

URBANISME

La place de l'église réaménagée

TROISSY L'espace qui jouxte l'église du village va retrouver son rôle de parvis. Quatre mois de travaux pour rendre l'endroit aux piétons et dégager la vue sur l'édifice classé.

Depuis la mi-septembre, les engins de chantiers s'activent sur la place de l'église de Troissy. L'endroit change de visage. Un réaménagement décidé par l'ancienne municipalité et que la nouvelle a repris à son compte, avec quelques modifications, « notamment pour en réduire les coûts », précise la première adjointe au maire, Marie-Louise Tonon.

Ce chantier, d'un montant de 158 000 euros, a été imaginé par le paysagiste Pierre Cugnart (*lire ci-contre*). Il fallait permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'édifice religieux pour se mettre en conformité avec la loi. C'était l'occasion de rénover la place qui n'avait pas changé d'aspect « depuis plus d'un siècle », rappelle Rémy Joly, adjoint au maire.

PLUS DE PARKING CENTRAL

« Le nouvel espace est volontairement dégagé pour recevoir les manifestations ponctuelles du village et servir de cadre aux mariages et autres fêtes religieuses liées à la vie de l'église Saint-Martin », explique Pierre Cugnart.

Vingt-quatre tilleuls plus que centenaires ont été arrachés, provoquant l'émoi de certains habitants. « Nous avons présenté le projet et le plan dans le bulletin municipal de décembre dernier, ainsi que lors d'une réunion d'information en mars, précise la première adjointe.



Photo du haut à gauche : la place avant les travaux. Photo du bas : le chantier lundi dernier. À droite : le futur visage du parvis de l'église.

Trois personnes seulement y sont venues. » « Couper des arbres est toujours touchant, reconnaît Rémy Joly. Mais, nous nous sommes appuyés sur le diagnostic d'experts, la responsable des espaces verts d'Épernay et un ingénieur. Près de la moitié était malade même si cela n'était pas visible extérieurement. Et les autres risquaient de l'être dans les années à venir. » Que les amis de la

nature se rassurent. Le parvis de l'église ne sera pas un espace minéral. Des amélanchiers, des cerisiers ornementaux, des haies de charmes et des plantes vivaces remplaceront les tilleuls. Exit le parking central. Il sera rendu aux piétons et aux flâneurs. Dans les angles, quatre massifs, avec des bancs pour profiter de l'ombrage des arbres. Un cinquième îlot de

verdure au centre. Quant aux voitures ? Dix-neuf places de parking, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, seront organisées autour de l'esplanade centrale, bordée de haies. Le transformateur et l'espace réservé aux poubelles seront cachés des regards par des bambous. Les treize arbres remplaçant les tilleuls seront déjà de belle taille lorsqu'ils seront plan-



LE COÛT DU PROJET

- 156 000 €, c'est le coût total de la mise en accessibilité de l'église et de l'aménagement du parvis à Troissy.
 - Un projet financé par un emprunt de 75 000 € et l'obtention de plusieurs aides :
 - 20 000 € dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
 - 35 000 € du Pays d'Épernay Terres de Champagne
 - 8 000 € de la réserve parlementaire du député Philippe Martin
- Une demande de subvention a aussi été faite à la Région. La réponse sera connue en novembre.

tés, très certainement avant l'hiver. La place prendra donc rapidement son aspect définitif. « Le projet prend également en compte la sécurité des piétons, en réservant un espace pour leur cheminement. Ils n'auront plus à passer sur la route comme c'est le cas actuellement », souligne le conseiller municipal, Francis Salgado.

Enfin, cette nouvelle configuration « soumise à l'approbation de l'architecte des bâtiments de France », précise Marie-Louise Tonon, ouvre une nouvelle perspective sur l'église, mettant en valeur cet édifice du XVI^e siècle, classé aux monuments historiques. ■

HÉLÈNE NOUAILLE